

HYGIENATUR®

HYGIECLAT PASTILLES

ECOLOGIQUES

Pastilles Ecologiques tout en 1 pour le lavage de la vaisselle en machine



APPLICATIONS

Nettoie, dégraisse et fait briller la vaisselle en lave-vaisselle, sans laisser de trace. La formule permet une action dégraissante, avec un apport de sel et un additif de rinçage. Ainsi, lorsque la dureté de l'eau est inférieure à 15° Th, la pastille peut être employée seule, sans aucun autre additif. Contacter votre distributeur d'eau pour connaître le degré de dureté de votre eau.

Dans le cas d'une eau peu ou normalement calcaire (< 35°Th), vous n'avez plus besoin d'utiliser le liquide de rinçage et de sel régénérant. Il est possible dans ce cas que les voyants du liquide de rinçage et du sel s'allument. Cela est normal et n'altère en rien les résultats du lavage. Dans le cas d'une eau très dure (>35°Th), il est conseillé d'utiliser le sel régénérant en plus des tablettes tout en 1.

MODE D'EMPLOI

Dosage : Selon degré dureté de l'eau
Ce détergent écolabellisé donne de bons résultats à basse température (55°C). Choisissez un cycle de lavage à basse température, faites tourner le lave-vaisselle à pleine charge et ne dépassez pas la dose de détergent recommandée. Cela limitera la consommation d'énergie et d'eau et réduira la pollution de l'eau.

Mettre la pastille avec son sachet protecteur et utiliser 1 à 2 pastilles de lavage conformément aux préconisations de dosage :

-vaisselle normalement sale : 1 pastille dans le compartiment distributeur

- vaisselle très sale, eau très dure, cycle pré-lavage : 1 pastille dans le compartiment distributeur et 1 pastille dans le panier à couverts.

Eviter de laver en machine la porcelaine ancienne ou peinte à la main, les verres en cristal, objets en bois, corne ou aluminium.

Eviter le contact direct d'articles en argent avec d'autres articles en métal.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	Pastille	Couleur : blanche
Parfum :	Caractéristique	
pH à 20°C :	pH alcalin	
Composition :	Contient entre autres : de 5 à 15 % d'agents de blanchiment oxygénés, moins de 5% de polycarboxylates, agents de surfaces non ioniques, phosphonates ; enzymes (protéase, amylase).	

REGLEMENTATION

Conforme à l'arrêté Ministériel du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

PRECAUTION

Conserver le seau bien fermé, à l'abri de l'humidité et à une température ne dépassant pas 40°C.

CONDITIONNEMENT

Seau de 150 pastilles de 18 g	Code article : 2629
Unité de conditionnement (U.C) :	Seau de 150 pastilles
Nbre seuu/couche :	18
Nbre couches/palette :	5
Nbre de seuu/palette :	90

MAJ Octobre 2015

FDS disponible sur demande ou sur le site www.hygiene-et-nature.com

Réservé à usage professionnel

Fabriqué en France

Craint le gel